

Verdict dans la tentative d'assassinat de l'ex-général rwandais Kayumba Nyamwasa

Voice of America, 11 septembre 2014 La justice sud-africaine a condamné quatre personnes à huit ans de prison chacune dans l'affaire de la tentative de meurtre de l'ex-général rwandais Kayumba Nyamwasa. Les quatre accusés Rwandais et trois Tanzaniens, ont été reconnus coupables d'avoir tenté, en juin 2010, de tuer Nyamwasa à Johannesburg. L'ex-général rwandais a été blessé par balles à l'estomac à son domicile, mais a survécu. Les Rwandais, dont le cerveau primum de l'affaire, ont été acquittés.

Selon le juge sud-africain Stanley Mkari, la tentative d'assassinat de Nyamwasa était politiquement motivée. L'ex-général rwandais s'est dit satisfait des sentences, mais il a averti que de nombreux exilés rwandais à travers le monde sont en danger. Le Rwanda a rejeté, à plusieurs reprises, les accusations selon lesquelles il tente d'éliminer ses opposants exilés. Cette année, l'ex-chef des renseignements rwandais, Patrick Karegeya, a été étranglé dans un hôtel de Johannesburg, et le gouvernement sud-africain a expulsé trois diplomates rwandais en rapport avec l'attaque du domicile de Kayumba Nyamwasa par des hommes armés. En réponse, le Rwanda a expulsé des diplomates sud-africains. Le général Nyamwasa était une époque un proche collaborateur du président Paul Kagame, mais il a fini par se brouiller avec le leader rwandais. Par la suite, les autorités rwandaises l'ont accusé de terrorisme pour avoir planifié des attentats à la grenade à Kigali, la capitale. RFI, 10-09-2014 Afrique du Sud : 8 ans ferme pour les inculpés dans l'affaire Kayumba Huit ans de prison ferme et une interdiction de territoire : tel est le verdict prononcé ce mercredi 10 septembre dans le dossier concernant la tentative de meurtre du général rwandais Kayumba Nyamwasa. L'ancien chef d'état-major de l'armée rwandaise a été victime de deux tentatives de la première à son domicile à Johannesburg, en juin 2010. La semaine dernière, quatre hommes - un Rwandais et trois Tanzaniens - ont été reconnus coupables de tentative de meurtre. Ce mercredi après-midi, le juge a donc prononcé les peines : huit ans de prison, suivis d'une expulsion du territoire. Il s'agit d'une condamnation sévère. Le juge a expliqué qu'il avait des circonstances aggravantes. Les quatre hommes ne connaissaient pas la victime, et ont donc agi par appât du gain. Ils ont tenté d'assassiner le général Nyamwasa une seconde fois quand il était blessé à l'hôpital. Les quatre hommes n'ont pas montré de remords durant les quatre ans qu'ils ont passés en prison. Interdiction de territoire Ces huit ans de prison viennent s'ajouter aux quatre ans qu'ils viennent de passer en détention, le tout assujéti d'une interdiction de territoire. Cette dernière décision s'explique, selon le juge Stanley Mkari, par le fait que ces hommes ont abusé des lois sud-africaines. «L'Afrique du Sud n'est pas un champ de bataille pour les criminels, a-t-il ainsi expliqué. Si vous êtes réfugiés dans ce pays, vous ne devez pas en abuser. Vous devez en respecter la souveraineté. Et par conséquent, en accord avec les nouvelles lois sur l'immigration, vous serez déclarés interdits dans ce pays. » Les quatre hommes seront donc expulsés après avoir purgé leur peine. Leur avocate a déclaré qu'elle allait faire appel. Au juge, il a ajouté que l'Etat ne peut accepter que des hommes qui bénéficient de l'asile politique soient traqués en Afrique du Sud. BBC Afrique, 10 septembre 2014 Afrique du Sud : 4 hommes condamnés Un tribunal sud-africain a condamné mercredi quatre hommes à huit ans de prison pour avoir tenté d'assassiner l'ancien chef de l'état-major rwandais, le général Faustin Kayumba. En froid avec le président Paul Kagame lorsqu'il travaillait pour son gouvernement, Faustin Kayumba Nyamwasa a choisi l'exil. Mais peu de temps après avoir quitté le Rwanda en 2010, il a reçu une balle dans l'estomac à Johannesburg. Le juge a toutefois déclaré que les "principaux responsables" n'ont pas été arrêtés. Plusieurs attaques contre des exilés rwandais en Afrique du Sud ont provoqué des tensions diplomatiques entre Pretoria et Kigali. Le gouvernement rwandais a pour sa part toujours nié avoir tenté de tuer ses adversaires en Afrique du Sud. AFP - 10 septembre 2014 Assassinat manqué de l'ex-chef d'état-major rwandais: 8 ans de prison pour les 4 accusés Krugersdorp (Afrique du Sud) - Un Rwandais et trois Tanzaniens ont été condamnés mercredi à huit ans de prison par la justice sud-africaine pour avoir tenté d'assassiner en juin 2010 en Afrique du sud un ex-général rwandais brouillé avec le président Paul Kagame. Le juge Stanley Mkari a jugé les quatre hommes coupables d'une tentative d'assassinat aux motifs politiques contre Faustin Kayumba Nyamwasa, ancien chef d'état-major du président Kagame. Après avoir exécuté votre peine, vous serez considérés comme des immigrants illégaux (...) et devrez être rapatriés vers vos pays respectifs, a ajouté le magistrat à l'adresse du Rwandais Amani Uwiwane et des Tanzaniens Hassan Mohammed Nduli, Sady Abdou et Hemedi Dengengo Sefu. Selon lui, le complot contre le général Nyamwasa était mené par un certain groupe de personnes au Rwanda. Vous auriez dû comparaître devant moi aux côtés de toutes les personnes qui ont trouvé les fonds (...) et vous ont payés pour commettre ce crime, a-t-il insisté. Il s'est dit convaincu que les citoyens ordinaires respectueux des lois de ce pays en ont assez de ces assassinats répétés et sans aucun sens de citoyens étrangers pour des raisons politiques. Brouillé avec le président rwandais Paul Kagame au point de choisir l'exil, l'ancien général avait échappé de peu à la mort le 10 juin 2010 à Johannesburg, blessé de plusieurs balles dans l'estomac devant chez lui pendant la Coupe du monde de football organisée en Afrique du Sud. Il avait quitté son pays quatre mois auparavant. Depuis cette attaque, M. Nyamwasa, 56 ans, vit toujours avec une balle logée dans le bas du dos et a été visé par trois autres tentatives d'attentat, selon ses dires. Mercredi, l'ex-général s'est dit très heureux car le magistrat a estimé (...) que les condamnés n'étaient pas les vrais coupables. Nous savons déjà que la tentative d'assassinat avait des motivations politiques au Rwanda, a-t-il dit, affirmant qu'au final le gouvernement rwandais est aussi visé par le verdict. Le président Kagame a toujours nié toute implication mais son gouvernement est régulièrement accusé d'être derrière les mauvais coups frappant ses opposants établis à l'étranger et soupçonné de chercher à les éliminer physiquement. Un autre de ses opposants en exil, l'ancien chef des services secrets rwandais Patrick Karegeya, avait été retrouvé mort étranglé le 1er janvier dans un hôtel de Johannesburg. Ancien compagnon d'armes du président Kagame, le général Nyamwasa est lui-même recherché par la justice de son pays, où il a été condamné par contumace à 24 ans de réclusion par un tribunal militaire pour désertion, diffamation atteinte à la sécurité de l'Etat. Il est aussi réclamé par la justice française pour son implication présumée dans l'attentat contre l'avion de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana, avion abattu le 6 avril 1994.

morts en 1994.